

COMMUNE DE MASSAGUEL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 février 2016

1) Modification compétence voirie

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux que le projet de modification de la compétence avait été abordé lors du dernier conseil municipal du 21 décembre 2015. Afin de faciliter les procédures, il est proposé au conseil une modification de la rédaction de la compétence voirie.

Après discussion le conseil municipal approuve la nouvelle rédaction de la compétence optionnelle rédigée de la façon suivante : « Création, aménagement et entretien de la voirie dont l'intérêt communautaire est défini par le conseil de communauté ».

L'intercommunalité propose aux communes une liste de voies communales qui peuvent être intégrées dans la voirie intercommunale. La commission voirie de la commune se réunira afin de décider des choix à faire.

2) Délibération avenant ADS

Monsieur le Maire explique que la convention initialement signée avait pour objet de définir les modalités de travail en commun avec les mairies, afin d'améliorer la qualité du service. Il est nécessaire d'effectuer un avenant à la convention initiale en modifiant les points suivants :

- Les missions de la commune notamment pour la partie assainissement.
- Les missions du service ADS
- Les modalités du transfert des pièces et dossiers entre la mairie et le service ADS
- La précision sur la résidence administrative du service commun.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'avenant.

3) Approbation du schéma de mutualisation

Monsieur le Maire explique que suite à la loi NOTRe l'Etat impose aux intercommunalités un schéma de mutualisation. Le projet de schéma proposé par la communauté de commune Sor et Agout est le fruit de collectes d'informations auprès des élus et des agents. Les pistes prioritaires de mutualisation sont :

- Le matériel : achat commun
- Les bâtiments : utilisation intercommunale
- Le personnel

Concernant la mutualisation du personnel, une convention sera nécessaire entre les communes et la communauté.

Après discussion, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le projet de schéma de mutualisation.

4) Adoption du rapport eau/ assainissement

Monsieur Orcan fait lecture des rapports de l'eau et de l'assainissement 2015.

Une baisse de consommation de l'eau a été constatée : le rendement du réseau est évalué à 80%.

Les conseillers municipaux approuvent dans l'intégralité ces deux rapports.

5) Convention de mise à disposition enfance/jeunesse

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation et suite à la réforme des rythmes scolaires engagés par l'Etat, la communauté de communes a identifié un réel besoin dans l'animation et l'encadrement des temps d'accueil périscolaires au sein des communes. C'est pour cela que deux conventions concernant la mise à disposition du service enfance et jeunesse de la communauté de communes ont été proposées :

- Une convention périscolaire hors temps du mercredi après midi
- Une convention périscolaire pour le mercredi après-midi hors vacances scolaires.

Seule la convention concernant le périscolaire hors temps du mercredi après-midi a retenu l'attention du conseil.

De nombreuses questions se posent concernant la mise à disposition des intervenants sur les diverses communes.

Le conseil municipal après discussion décide qu'une délibération sera prise dans ce sens afin d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

6) Réunion de SIPOM

Monsieur René ALBERT fait un compte rendu de la dernière réunion du SIPOM (syndicat des ordures ménagères). Il informe que le mode de calcul de la taxe des ordures ménagères a été modifié et que désormais le coût sera évalué en fonction du nombre d'habitants (443 habitants à Massaguel), du tonnage des déchets et du nombre de tournées effectuées dans le village.

Vu la demande croissante des communes, le SIPOM met en vente des brises vues pour les poubelles. Suite à une demande de Laëtitia RIVAIRAN, la commune a rendez-vous avec le directeur du SIPOM le lundi 22 février afin d'effectuer un devis.

7) l'ONF

Massaguel possède une forêt communale, gérée par l'ONF. Le nouvel agent de l'ONF est venu en mairie proposant des travaux d'infrastructure et de maintenance. La création d'un accès aux plantations communales permettrait de valoriser le prix de la coupe de bois, le coût estimatif de ces travaux s'élève à 2500 €.

Une vente de bois est prévue cette année par l'ONF. Le prix de vente de la coupe pourrait passer, grâce aux travaux, de 7000 à 10000 € ce qui couvrirait les frais engagés pour cette opération.

Après consultation, le conseil municipal vote en faveur des travaux. Une délibération sera prise.

8) Compte rendu de réunion CCSA

a. Projet du territoire

Mr. Le Maire informe le conseil municipal des différents points abordés lors de la réunion de la communauté de communes :

Projet de territoire : le projet devra poursuivre 3 grands objectifs

- Développer l'activité et la création d'emplois sur le territoire
- Engager la transition énergétique dans l'offre d'accueil et l'offre économique
- Réaliser un maillage des équipements sur tout le territoire, afin de ne pas vider les petites communes de leurs habitants au profit des grosses communes.

Ces objectifs vont se traduire en chantiers :

- Mettre en œuvre un projet structurant Bien être et santé
- Renforcer la lisibilité du territoire
- Qualifier l'offre d'accueil et tendre à un territoire à énergie positive.

Un programme d'**actions** a été décliné en 13 thèmes et sera mis en œuvre sur les 5 ans à venir.

Afin de mener à bien les actions, des équipes projet ont été constituées, composées d'élus référents et de techniciens.

b. Compétence sport

Une réflexion a été engagée sur la compétence sport. Un groupe de travail, sous la responsabilité de Mr. ORCAN, réfléchit sur la définition de la compétence et sur les critères d'intérêts communautaires des équipements sportifs existants ou nouveaux.

1^{ère} approche : construction, réalisation, entretien, rénovation des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Lors de l'inventaire de ces équipements, on constate que ceux-ci sont concentrés à l'est du territoire, à l'ouest seul les communes de Cuq-Toulza et Puylaurens sont équipés.

Au total, il y a 54 équipements sportifs sur l'ensemble du territoire.

2^{ème} approche : animation et gestion du sport sur l'ensemble du territoire.

La définition de la compétence, les critères d'intérêt communautaire et les choix des équipements (avec l'accord des communes), seront proposés au bureau et au conseil de la communauté.

Mr. ORCAN souligne que le sport prend une part essentielle dans la thématique « bien-être/santé » fil conducteur du projet de territoire. C'est un large éventail de la population qui est intéressé par les équipements : les scolaires, les adultes, les seniors et les touristes.

Un deuxième groupe conduit par M Christian MAS (maire d'Aguts) travaille sur la problématique d'une piscine intercommunale. Plusieurs pistes sont envisagées :

1. Rénovation de la piscine de Puylaurens
2. Construction d'un bassin nordique intercommunale (une piscine non couverte d'où une économie au niveau du bâtiment).
3. Construction d'une piscine avec une communauté de commune voisine

9) Plan de financement pour l'extension de la salle

Il est nécessaire de prendre une délibération pour acter le plan de financement et monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Sor et Agout. Le devis estimatif s'élève à 40 000 €

Plan de financement

Fonds de concours CCSA : 6.000 €

Conseil Départemental : 14.000 €

Autofinancement : 20.000 €

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour acter ce plan de financement.

10) Site internet

Mr. Le Maire souligne qu'il y a de bons retours du nouveau site internet. Il demande à ce que les associations transmettent des informations au secrétariat afin de les mettre sur le site.

11) Service « Conseil en énergie »

Le Parc propose de mettre en place un service de conseil en énergie pour les communes qui le souhaitent. Une personne qualifiée sera embauchée sur une période de 3 ans pour réaliser un bilan thermique, et proposer des mesures pour réduire la facture énergétique.

Pour que cette étude soit rentable, il faut que les communes adhérentes totalisent entre 15000 et 20000 habitants.

Le coût par commune est estimé entre 0,55 et 0,75 €/an pour 3 ans, ce qui fait pour la commune de MASSAGUEL un coût d'environ 240 € par an

M. ORCAN précise que MASSAGUEL est une commune qui compte de nombreux bâtiments communaux d'où l'intérêt de cette démarche.

Après discussion, le conseil municipal décide de prendre à l'unanimité une délibération pour adhérer au service.

12) Réunion sur les sources de Massaguel et Verdalle

Mr. Le Maire lit le compte rendu de la réunion qui a eu lieu dernièrement à Verdalle avec Adour Garonne, l'ARS et le Conseil Départemental.

1^{er} point : interconnexion entre MASSAGUEL et VERDALLE , la conclusion est d'attendre le transfert de la compétence à l'intercommunalité en 2020 car le coût est important pour Verdalle. Le transfert de la compétence assainissement est prévu pour 2018.

2^{ème} point : périmètre de protection de la source de Bergieu (Massaguel)

Mme GUIRAUD (ARS) fait remarquer que les travaux de protection de la source, suite à l'Arrêté d'Utilité Publique, aurait dû être réalisé au plus tard pour fin 2015.

Mr. Le Maire explique que suite à des problèmes au sein du bureau d'étude la commune n'a pu rendre à temps ses conclusions (dossier bloqué pendant 1an).

Il précise également qu'il y a eu deux problèmes de pollution aux coliformes en l'espace de 3 semaines.

Mme GUIRAUD pense que ce problème est plus dû à une infiltration dans les tuyaux et pas forcément liée au pâturage de brebis situé au-dessus de la source.

Un débat s'en suit avec les membres du conseil municipal. Léatitia Rivairan précise que ce plateau est calcaire et donc poreux et qu'en dehors du pré des brebis, il n'y a pas d'autres animaux. Elle propose qu'un contrôle soit effectué à la source et au coupe charge lors d'un prochain prélèvement.

Michel Guardiolla précise que le cheminement de l'eau est direct entre la source et le coupe charge avec une descente très rapide de l'eau.

Dans le compte rendu de cette réunion, il est stipulé la pose d'un décanteur au niveau du coupe charge. Le Maire précise que la configuration de la source (lac sous-terrain) est un décanteur naturel. Par ailleurs il est demandé de refaire la porte extérieure afin d'éviter l'intrusion des animaux et de mettre en place un panneau d'interdiction au public.

La réalisation d'un chemin d'accès aux véhicules motorisés est considérée par le conseil, comme irréalisable et dangereux pour la sécurité du site

13) PPRI

Le Plan de Prévention des Risques Inondations a été réalisé en 2008, il concerne tout le bassin du Sor ; pour Massaguel toute la plaine située après la chaussée est en zone d'expansion des crues. La révision du PPRI est en cour d'élaboration, le bureau d'études chargé du projet doit faire le tour des communes.

14) Questions diverses

- **Réunion** à l'initiative des parents d'élèves avec les associations du village : MJC, Tendre Oreille, Volley, Volley loisirs, école primaire.

Cette réunion avait pour but d'évoquer les différentes animations du village afin de coordonner les initiatives.

En ce qui concerne la fête du village, elle est maintenue les 2 et 3 juillet en continuité de la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 1^{er} juillet.

Pour ne pas gêner le concert du château, les principales animations (repas, feu d'artifice...) seront déplacées autour de la salle des associations. Le samedi, avant le repas, remise des prix

du concours des épouvantails, le dimanche midi auberge espagnole au four à pain d'En Ségonne suivi d'une randonnée.

Les parents d'élèves ont soumis l'idée d'une chasse à l'œuf et d'une kermesse pour les enfants à Pâques.

Avant la fête sera programmé un tour de ville les 17 et 18 juin, ainsi qu'un repas type « auberge espagnole » rue de l'église.

- **Courrier du CMVB** pour une demande de soutien financier dans le cadre du tournoi des Ecureuils qui aura lieu le 5 mai 2016. Cette demande sera vue au moment du vote du budget

- **Commission sociale** : Le Directeur de l'accueil de loisirs de Saix est inquiet sur le bon fonctionnement de la structure. En effet l'accueil de loisir de Dourgne partage les locaux avec l'école et à chaque fois, les animateurs sont obligés de descendre et remonter le matériel dont ils ont besoin. De plus un gros problème d'hygiène est apparu dans le local de stockage.

- **SCOT**

Mme Rivairan et Mr. Cousinier ont assistés a la dernière réunion, un compte rendu nous sera communiqué prochainement.

- **INSEE**

Dans son rapport de 2013 l'INSEE affirme que Massaguel a perdu 29 emplois : Mr. Le Maire signale qu'il n'y a jamais eu 29 emplois à Massaguel. Il s'agit sans doute de l'entreprise Vieu dont le siège social était basé à Massaguel, mais les emplois sur Verdalle. Le siège social est maintenant sur Verdalle d'où le changement d'affectation.